



Peggy Bariat, maire, et le personnel du restaurant scolaire.

AMBAZAC

Le bio s'invite durablement à la cantine

Au mois de janvier, la commune d'Ambazac a reçu le label « Territoire bio engagé », une distinction qui atteste de l'accroissement de la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas servis au restaurant scolaire d'Ambazac.

La cérémonie officielle de remise du label s'est déroulée jeudi 22 janvier au restaurant scolaire en présence de la maire et d'élus municipaux, des équipes d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, des agents du restaurant scolaire et de producteurs et partenaires locaux.

Un contrôle indépendant

Le label « Territoire bio engagé » est décerné par un organisme indépendant, soutenu par l'agence Interbio Nouvelle-Aquitaine, après vérification des factures et des pratiques d'achat de la collectivité. Il certifie en outre que la commune dépasse les seuils fixés par la loi EGALIM, avec un taux de 24 % de produits bio intégrés dans les menus.

Chaque jour, le service de restauration prépare environ 460 repas destinés aux enfants de la crèche et des écoles ainsi qu'aux agents communaux. Les menus accordent une place centrale aux produits frais et locaux. De manière à maintenir l'équilibre budgétaire du service malgré l'achat de denrées de qualité, la commune s'appuie sur deux leviers : la réduction du gaspillage alimentaire grâce à une gestion précise des quantités et un travail sur le goût permettent auprès des plus jeunes ; l'approvi-

sionnement local grâce à des marchés publics intégrant des critères favorisant les circuits courts et les producteurs du territoire.

Le travail des agents mis à l'honneur

L'obtention de ce label repose sur le travail technique des agents du service restauration. Avec cette distinction, les équipes sont récompensées pour leur travail sur des produits bruts ainsi que leurs actions de sensibilisation au goût menées au sein des structures périscolaires et éducatives d'Ambazac.

La tarification sociale

Il est rappelé que la tarification des repas est calculée selon le quotient familial. Ce dispositif permet de proposer des repas à 1 € pour les familles aux revenus les plus modestes, garantissant ainsi l'accès de tous les enfants à une alimentation de qualité sans distinction d'origine sociale. ●

Le restaurant scolaire en chiffres

8 agents communaux

460 repas servis quotidiennement

24 % de produits bios dans les menus